



Tournoi National De Bourgogne

les 28 et 29 Avril 2007

Au Gymnase Jean Marc Boivin

LES 24 HEURES DU DIJON TENNIS DE TABLE

LES 24 HEURES DU DIJON TENNIS DE TABLE

TOURNOI EN COURS D'HOMOLOGATION PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

REGLEMENT

Article 1 - Principes généraux du tournoi

- Il s'agit d'un tournoi regroupant 32 à 40 équipes de 2 ou 3 joueurs d'un même club ou de clubs différents.
- Une équipe inscrite ne peut pas être modifiée lors du tournoi (une équipe de 2 ne peut pas intégrer un troisième joueur s'il n'est pas inscrit).
- C'est un tournoi national par handicap, réservé aux licenciés à partir de junior (les cadets sont autorisés à jouer avec autorisation parentale et d'un double surclassement).
- Le coût d'inscription s'élève à 65 euros par équipe (à 2 ou 3 joueurs).
- Les joueurs doivent se présenter en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.
Un certificat médical est également demandé.
- Une tenue sportive réglementaire est exigée.
- Les balles sont fournies par les joueurs.
- Les résultats ne sont pas pris en compte pour le classement particulier des joueurs.

Article 2 - Pointage

- Le pointage des équipes s'effectuera à partir de 13 heures 45 et jusqu'à 14 heures 30.
- Les équipes seront tirées au sort le samedi 28 avril dès 13 heures 30 en présence du JA et des joueurs qui le désireront.
- La compétition débutera à 15 heures précises.

Article 3 - Déroulement des rencontres

- Le tournoi se compose de 12 tours de 2 heures chacun. Toutes les équipes participent aux 12 tours afin de réaliser un classement intégral.
- Les 9 premiers tours sont tirés au sort. On effectue un classement après le neuvième tour qui définit des tranches de 8 équipes.
- Pour constituer le tableau des 1/4 de finale de chaque tranche du classement (1-8; 9-16; 17-24...), les 8 équipes sont tirées au sort par le JA. En cas d'égalité pour définir le placement dans l'une ou l'autre tranche, on prend en compte le goal-average particulier s'il existe, puis l'avantage du plus grand nombre de parties gagnées 5-0, puis celles gagnées 4-1 et ainsi de suite.
Chaque tranche du tableau des 1/4 de finale déterminera les 1/2 finales et les finales respectives (des gagnants et des perdants) pour lesquelles il n'y aura plus de tirage au sort.
- Dans une équipe de 3, un joueur est autorisé à ne pas jouer un tour mais il doit obligatoirement jouer le tour suivant. Le double ne compte pas dans la rotation du joueur.

- Les parties se disputent au meilleur des 3 manches. Les manches sont disputées en 21 points, en changeant de serveur tous les 2 services. Chaque joueur a droit à un temps mort par match.
- Tous les tours se déroulent sur 2 heures : chaque tour se compose de 4 simples et d'un double, soit au total 5 parties (le double se situe au milieu de la rencontre, au troisième match).
- Il est important de commencer le tour à l'heure prévue car chaque tour s'arrêtera au bout de 2 heures (le JA préviendra 5 minutes avant l'arrêt).
- A l'issue des 2 heures, ne seront pris en compte que les matchs terminés. En cas d'égalité, ne seront pris en compte que les sets terminés du match en cours. En cas de nouvelle égalité, les joueurs terminent le set en cours.
- Un carnet de 12 feuillets est mis à disposition de chaque équipe afin que chaque capitaine remette au JA 40 minutes avant le début de chaque tour, la composition de son équipe pour le tour suivant (joueur A, joueur B et double incluant ou non l'éventuel troisième joueur).
 - tenir compte du n° de l'équipe (exemple : équipe n° 5 contre équipe n° 38) :
 - l'équipe de n° inférieur joue A, B, le double, A et B;
 - l'équipe de n° supérieur joue A, B, le double, B et A.
- Points des parties :
 - 5 parties gagnées : 10 points
 - 4 parties gagnées : 08 points
 - 3 parties gagnées : 07 points
 - 2 parties gagnées : 04 points
 - 1 partie gagnée : 03 points
 - 0 partie gagnée : 01 point
 - Forfait : - 15 points

Bonus de 02 points attribué pour les équipes victorieuses lors des tours 8 et 9.

- Un classement est affiché à la fin de chaque tour avec le nombre de points de chaque équipe.
- Pas de temps mort lors des 5 dernières minutes de chaque tour.
- Une pause de 30 minutes est prévue à la fin du neuvième tour.

Article 4 - Lieu

- La compétition se déroule au gymnase Jean Marc Boivin (rue de la Côte d'Or à DIJON) comprenant une zone de 16 à 20 tables maximum, des gradins, des vestiaires, une buvette aménagée et une salle de repos.

Article 5 - Dotation

- Plus de 6000 euros de dotation sont prévus pour récompenser les joueurs.
- Dotation par équipes :
 - 1ère : 1300 euros
 - 2ème : 800 euros
 - 3ème : 500 euros
 - 4ème : 300 euros
 - 5ème : 200 euros
- Les différentes primes selon les tranches :
 - Tableau féminin : 200 euros (l'équipe doit être entièrement féminine).
 - NC-70 : 80 euros (l'équipe doit être composée entre NC et 70).
 - NC-55 : 100 euros.
 - NC-40 : 120 euros.
 - NC-25 : 150 euros.

Une équipe ne peut pas cumuler la prime de sa catégorie avec celle de sa catégorie supérieure. Elle prend prioritairement la prime de la catégorie la concernant. Par contre, l'équipe peut cumuler une prime de classement plus une prime de catégorie.

Article 6 - Le handicap

- Le handicap maximum est de 16 points.
- Pour les féminines, on prend le classement et on ajoute 4 points de handicap.
- Pour les doubles, on fait la moyenne des 2 classements en arrondissant au chiffre inférieur.
- Pour les doubles mixtes, on ajoute 2 points au handicap calculé pour un double normal.
- Pour les doubles féminins, on ajoute 4 points au handicap calculé pour un double normal.

Article 7 - Arbitrage

- Un programme informatique est mis en place pour le déroulement de cette compétition.
- Le juge arbitre national du tournoi est Mr Jean Daniel JURY (JAN).
Il officie avec Monsieur Robert LEVRAIS (JA 3).
- Chaque table dispose d'un marqueur. Les joueurs sont tenus d'assurer l'arbitrage.
- Tout comportement anti-sportif sera sanctionné d'un avertissement.
- Les avertissements seront comptabilisés et cumulés tout au long de la compétition.
- Ordre des sanctions : un avertissement, un match de pénalité, exclusion de la compétition.

Article 8 - Divers

- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de pertes.
- Le collage est strictement interdit en dehors de la zone de collage.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi ou de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes.
- Les inscriptions sont limitées à 40 équipes. Les équipes ne seront inscrites qu'après réception du chèque.
- Les inscriptions seront closes le vendredi 27 avril au soir (18 heures) dernier délai. Toutes les inscriptions doivent nous être parvenues avant cette date avec un chèque libellé à l'ordre de : **DIJON TENNIS DE TABLE.**
- Le club remboursera la moitié du coût d'inscription pour un désistement prévenu 48 heures à l'avance (en cas de désistement téléphonez au 03 80 41 14 90). Aucun remboursement ne sera effectué au delà de cette date.
- L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Les inscriptions doivent être adressées à :

Mr Eric ZANA
Centre Sportif la Source
Boulevard Gaston Bachelard
21000 Dijon

Tél & Fax : 03 80 41 14 90

Portable : 06 60 58 59 87

LE PETIT DEJEUNER SERA OFFERT PAR L'ORGANISATION

La buvette assurera des plats chauds durant toute la compétition

**Le club et l'ensemble des organisateurs souhaitent
à tous les participants une bonne compétition**

Parties gagnées	Points	BONUS TOURS 8 ET 9
5	10	2
4	8	2
3	7	2
2	4	
1	3	
0	1	
forfait	-15	

Maximum du handicap = 16 points.

Pour les féminines, on ajoute 4 points (maximum 16 points).

Pour les doubles : faire la moyenne des classements des 2 joueurs arrondi au classement supérieur (maximum 16 points).

Pour les doubles mixtes : ajouter 2 points au handicap calculé (maximum 16 points).

Pour les doubles féminins : ajouter 4 points au handicap calculé (maximum 16 points).

Menu général

		NC	Equivalence classements Masculins													Equivalence classements Féminines						
			95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10	5	0
Equivalence classements Féminines	Equivalence classements Masculins	NC	95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10	5	0
	N°1000 à N°801	20	-13	-12	-12	-12	-12	-12	-11	-10	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	0	2	3	4	6
	N°300 à N°101	15	-14	-13	-12	-12	-12	-12	-11	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	0	2	3	5	
	N°100 à N°51	10	-14	-13	-13	-13	-12	-12	-12	-11	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	0	2	4	
	N°50 à N°1	5	-15	-14	-13	-13	-13	-13	-12	-12	-11	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	0	2	
	N°200 à N°1	0	-16	-15	-14	-14	-14	-14	-13	-13	-12	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-2	0	

	N° du tour	heure de début	heure de fin
Tour N° 1	1	15H00	17H00
Tour N° 2	2	17H00	19H00
Tour N° 3	3	19H00	21H00
Tour N° 4	4	21H00	23H00
Tour N° 5	5	23H00	01H00
Tour N° 6	6	01H00	03H00
Tour N° 7	7	03H00	05H00
Tour N° 8	8	05H00	07H00
Tour N° 9	9	07H00	09H00
Tour N° 10	10	09H30	11H30
Tour N° 11	11	11H30	13H30
Tour N° 12	12	13H30	15H30